

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2024.00120
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25/03/2024

Politique	Conforter les valeurs de la République	Dossier n°	CM-002299
Commission	Sports - Vie associative - Démocratie locale		
Direction en charge	Sports, Loisirs et vie sociale		
Objet	Attribution de subventions à diverses associations à caractère social et culturel - Approbation.		

Président : **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **13/03/2024**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 58

Présents

Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Colette DUCROS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, Mme Catherine GROUSSON, M. Jean JAMET, Mme Christiane JODAR, M. Lionel JOUFFRE, Mme Diarra KANE, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, Mme Annick LIOTIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Antoine POMEON, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

Pouvoirs

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,
M. Jean-Pierre KOTCHIAN donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Anne-Sophie RIOU donne pouvoir à M. Robert KARULAK

Absents-Excusés

M. Gilles ARTIGUES

Secrétaire de séance

M. Lionel JOUFFRE

■ **Rappel et références**

Les valeurs de la République, un des trois piliers de la politique municipale, constituent le socle de l'identité stéphanoise, faite de tolérance et d'ouverture sur les autres, permettant à chacun de participer activement au vivre ensemble local. Pour cela la Ville de Saint-Étienne, enrichit le quotidien de chacun. Être bien dans sa ville, c'est s'épanouir au-delà du strict nécessaire. A Saint-Étienne, donner de son temps, dans le cadre associatif relève de la tradition et concourt à l'expression de l'identité stéphanoise faite de tolérance et d'ouverture sur le monde. La Ville de Saint-Étienne accorde plus de moyens et de visibilité aux bénévoles stéphanois. La Municipalité souhaite affirmer

son partenariat avec le monde associatif et le soutien au fonctionnement ou aux projets des structures qui contribuent au développement du lien social et à l'enrichissement de la vie collective.

■ Motivation et opportunité

Il est proposé d'octroyer les subventions suivantes nécessaires au développement de l'activité d'associations qui présentent un intérêt local avéré.

■ Contenu

Il est proposé l'attribution des subventions suivantes :

1 – Fonctionnement :

Association	Subvention 2024
Accueil des villes françaises	5 000,00 €
Cellaic	400,00 €
Cercle Union du Quartier Gaillard	4 000,00 €
Model Rail	1 300,00 €
Les Voisines – service de proximité	1 500,00 €
Cercle Aquariophile de Saint-Etienne	1 600,00 €
Les Amis du château de Saint-Victor (acompte)	10 000,00 €
Total	23 800,00 €

2 – Projets :

Association	Objet de la demande	Subvention proposée 2024
Model'Rail	Salons du modélisme	500,00 €
Association Familiale Protestante	Epi Soleil	8 000,00 €
ARCADIE	Tournoi de robotique le 16 mars 2024	1 800,00 €
Rochetaillée loisirs	Animation du village	700,00 €
Association philatélique	Fête du timbre les 9-10 mars 2024	500,00 €
Total		11 500,00 €

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville Saint-Etienne

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)			35 300.00€	
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	00.00 €	00.00 €	35 300.00 €	00.00 €
Charge nette Ville		00.00 €		35 300.00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution et le versement des subventions indiquée ci-dessus, aux associations précitées pour un montant total de 35 300,00 €
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer les documents nécessaires ainsi que tous les actes afférents,
- imputer la dépense :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses					2024	65	65748
Recettes							

"Conformément aux dispositions législatives, les associations ont joint la charte d'engagement républicain signée dans le cadre de leur dossier de demande de subvention".

■ Décision

Proposition adoptée

58 voix pour

Pour Extrait,
Le Maire,

Le secrétaire,

Gaël PERDRIAU

Lionel JOUFFRE